

Bref, j'ai postulé en interne

Depuis plusieurs mois, je pense fortement à une évolution professionnelle. Je me sens bien dans mon entreprise, dans mon métier mais j'aspire à autre chose. Je sens que c'est le moment. Je consulte les différentes offres en ligne et, tiens, en voilà une qui m'inspire ! J'étudie précisément le poste, je vais voir mes collègues qui font déjà ce travail, bref, tout me plait.



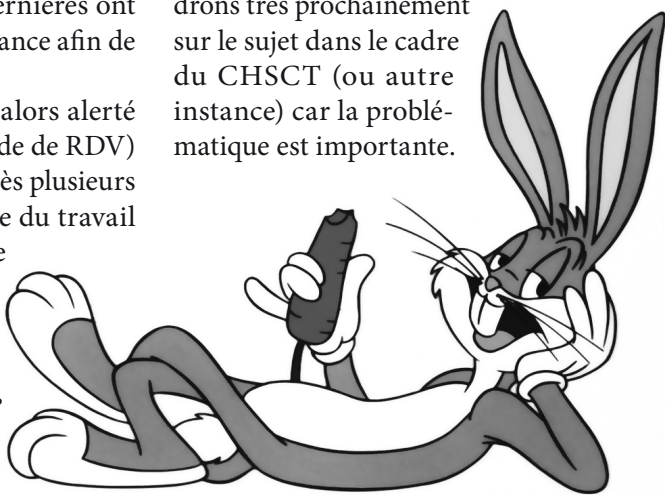
Que fais-je ? Je me lance ? Je ne me lance pas ? Allez ! Je me lance ! C'est ma vie, ma vie professionnelle après tout ! J'envoie mon CV, ma lettre de motivation et je sais que je dois avertir mes responsables. J'appréhende ce moment, leurs réactions, vont-ils me faire douter de moi, douter de ma motivation ? Je veux que tout se passe bien mais je veux aussi changer de métier. C'est un droit après tout. Bref, je vais voir mon chef... Et ce qui devait arriver arriva... Je sors complètement perdu de cette entrevue. Je ne sais plus si je dois maintenir ma candidature ou pas ? Si j'ai vraiment envie de partir de mon service ou pas ? Bref, j'ai postulé en interne !

Si vous vivez cette situation, rapprochez-vous de vos élus.

Quoi de neuf Docteur ?

Les membres SUD du CHSCT ont été sollicités par plusieurs salariés dont le quotidien au travail est de plus en plus difficile à supporter. Environnement, pression, management subtilement désobligeant, certaines personnes sont à bout et l'ont fait savoir. Ces dernières ont interpellé les membres de l'instance afin de s'exprimer sur leur mal-être. Les Membres du CHSCT ont alors alerté la médecine du travail (demande de RDV) et la direction à ce propos. Après plusieurs relances auprès de la médecine du travail nous attendons toujours qu'elle daigne nous faire signe, spécialement au sujet d'une étude qu'elle aurait menée auprès de salariés. La direction, de son côté ne semble pas très préoccupée par la situation.

Alors que l'on nous vend à longueur d'année « Ma Vie au travail », nous sommes en droit de nous demander quelles limites il faut atteindre pour un minimum de considération et de réaction ??? Nous ne lâchons pas l'affaire et nous reviendrons très prochainement sur le sujet dans le cadre du CHSCT (ou autre instance) car la problématique est importante.



Ne « B » « C » pas les bras

L'avenant 9 prévoit le passage « automatique » au niveau C des salariés au niveau B après 6 ans de bons et loyaux services. L'automatisme nécessite néanmoins une anticipation de la part de votre manager, ne serait-ce que budgétaire. A défaut, votre manager se doit d'explicitier votre « non promotion » et de définir avec vous les mesures d'accompagnement, complémentaires à celles déjà mises en œuvre à l'issue des entretiens d'évaluation, qui vous permettront d'accéder au niveau C dans un délai raisonnable.

Comme vous le voyez, le passage du niveau B à C n'est pas qu'une simple formalité. Mais soyons positif ! On peut aussi obtenir cette reconnaissance avant !

Préparez dès cette année le terrain et n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus SUD (DP, CE ou RS) si vous souhaitez échanger sur le sujet et éventuellement être accompagné en ce sens. Nul besoin d'adhérer à notre syndicat pour être défendu.

Dans la bonne direction

En 2014 notre site prendra une nouvelle direction. Pas géographique (prévue en 2015) mais organisationnelle, notre directeur de site actuel ayant décidé de profiter de sa retraite dès cet été. Il pourra alors s'adonner aux joies du vélo (que l'on offre généralement à cette occasion) équipé comme il se doit de la tenue maison.

De ce fait, le « mercato » est ouvert. Les rumeurs vont bon train localement même s'il y a peu de chance qu'un « joueur » local soit sélectionné. La surprise pourrait venir d'ailleurs, d'un « autre club », moyennant un transfert à prix d'or. Néanmoins, la politique actuelle est que les directeurs de site soient



des directeurs de tous les sites d'une même région. Peu de chance donc que ce poste occasionne une promotion en interne. À suivre...

Tu as un problème avec ton poste de travail et tu ne sais pas qui appeler ? Non mais Allo quoi !

Depuis le mois de décembre, vous pouvez appeler le 0800 74 38 38 pour déclarer un incident lié à votre poste de travail. C'est dorénavant le seul point d'entrée et en plus ce n'est même pas surtaxé ! Par ce biais, la direction informatique souhaite centraliser l'ensemble des demandes. Votre équipe du support de proximité (enfin pas trop près quand même) reste bien sûr à votre service pour toutes les demandes de niveau 2.

Les demandes de niveau 1 (réinitialisation de mot de passe, déverrouillage de compte, etc.) sont traitées par le Service Desk qui répond au numéro de téléphone susnommé.

Agenda

11/02/14 : DP de la DR ALPES
25/02/14 : CE plénier + DP Gestion
01/04/14 : CH Sud-Est

Oui je le « vœux »

2013 aura été l'année de la disparition « juridique » de PREMALLIANCE. Les mariages se suivent et notre site reste, pour partie, un site ex-PREMALLIANCE. Forcément, quand on se marie à nouveau, on est toujours l'ex de quelqu'un. De ce fait, les organisations et les décisions prises par le « vaisseau mère » AG2R ont parfois du mal à descendre jusque dans nos montagnes, notamment pour les services qui n'utilisent pas les outils dits cibles (prévoyance et santé).

Pour devenir un centre de gestion AG2R à part entière, les outils ex-PREMALLIANCE seront progressivement abandonnés. 2014 signera le début de ces phases de migration avec en fin d'année la bascule de la Prévoyance vers les outils maison. Comme toujours pour démarrer une vie commune, il faut faire des concessions... Au-delà de l'aspect informatique, c'est toute une organisation qui sera modifiée, des activités transférées ou supprimées, mais aussi des relations professionnelles locales en voie de disparition. Les relations humaines seront probablement remplacées par des courriels ou des visioconférences du fait de l'éloignement géographique de vos nouveaux interlocuteurs.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année et une bonne santé pour affronter ensemble tous ces changements. Que 2014 vous apporte toute la réussite professionnelle que vous pouvez espérer et beaucoup de bonheur dans nos montagnes.

**Besoin de nous connaître,
envie d'informations,
n'hésitez pas à contacter
vos élus SUD.**

**Vous pouvez aussi utiliser la
boîte aux lettres mise à votre
disposition au 1er, Tour C.**